

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Le passage d'un brave
soldat devenu martyr
et thaumaturge*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Michberth, qui compte 2 760 titres à ce jour. « L'ancienne religion du pays, le passage d'un brave soldat, devenu martyr et thaumaturge : telle est la raison historique de notre Solinhac, écrit l'auteur dans sa préface. À l'époque où parut au monde Notre-Seigneur et, avec Lui, la bonne nouvelle de l'Évangile, les dieux mythologiques semblaient avoir transporté leur *Parnasse* sur la côte boisée de *Solinhac*. Ce site ensoleillé favorisant les augures, les prêtres druidiques paraissaient en avoir fait le rendez-vous de leurs mystères païens, et quand

Bientôt réédité

Monographie de SOLIGNAC-SOUS-ROCHE

(autrefois Solinhac-sous-Roche)

Cette région regorge de grottes qui servaient d'habitations

par **M. H. COLLY**

Solignac-sous-Roche est une petite commune de Haute-Loire. Elle se situe dans la vallée de l'Ance qu'elle domine du haut de ses 825 mètres d'altitude et fait partie du territoire du Velay. Autrefois habitée par les Vellavi, qui lui ont donné son nom, peuple de bergers et de chasseurs, souvent en guerre avec leurs voisins, les Gabales du Gévaudan, les Heldes ou Helviens du Vivarais, les Ségusiaves du Forez et les Arvernes d'Auvergne, cette région regorge de grottes qui servaient d'habitations. Après la conquête de la Gaule par Jules César,

Auguste donna l'indépendance aux Vellavi par rapport aux Arvernes. Avec la civilisation latine, les villes devinrent prospères et riches. De nombreux édifices furent construits ; temples, palais, cirques ou aqueducs. Mais les invasions barbares ravagèrent le pays. La cité de Brioude fut pillée par les Burgondes. Puis les Wisigoths envahirent tout le Velay ainsi que le pays des Arvernes, le Gévaudan et le Vivarais. Après la défaite et la mort d'Alaric I^{er}, roi des Wisigoths, au cours de la bataille de Vouillé contre Clovis en 507, le Velay passa sous la domination franque. Il fut rattaché à la monarchie française vers 631, lorsque Clotaire II eut réuni toutes les possessions de sa dynastie.



fut annoncée la doctrine du vrai Dieu, quand saint Georges, disciple de l'apôtre saint Pierre, vint faire luire sur nos pauvres montagnes la lumière libératrice, nos pères, égarés sur les rites d'Esus ou de Jupiter, sur les farces de Vénus, de Pan ou d'Ibis, abandonnèrent leur culte trompeur et se réunirent pour encenser le Dieu véritable, Jésus sauveur. Les églises mirent longtemps à se multiplier... mais à mesure que la foi grandit et que la population augmenta, on créa des autels, on fonda des églises dans les centres peuplés ».

La venue de grands personnages et la fon- dation de l'église

Deux parties bien distinctes composent cet ouvrage. La première est consacrée à la monographie de Solignac-sous-Roche ; la seconde, à une notice sur la vie d'André Pontviane qui fut le curé de cette paroisse à une époque fort tourmentée. Le livre commence par une description du village et de son nom. Puis l'étude de l'étymologie entraîne une évocation de Pan, dieu des bergers et de sa flûte, ainsi que de l'autel du paganisme. L'auteur raconte ensuite l'origine de l'église, comment Julien prit la décision de partir vers Brivas et décrit son chemin. Après son décès à Vincella, la venue de grands personnages et la fondation de l'église sont décrites, avec notamment l'évocation de Béranger, comte de Brioude, le patronage de l'église de Solignac et la renommée du pèlerinage de Saint-Julien. Vient ensuite le don d'une mense à l'église de Solignac et de cette même église par Adémar de Monteil au couvent de Chamalières, puis le don de Guigon de Roche, abbé de Saint-Pierre-la-Tour, de deux terres. M. H. Colly établit ensuite une liste détaillée des prieurs-curés de Solignac, qui commence par M. Groscher en 1344. Elle reprend ensuite à partir de 1616. L'auteur s'attarde sur quelques personnalités marquantes, comme Joseph Fayolle de la Bruyère qui prit possession du prieuré en 1759, l'abbé Comte qui mourut à l'issue d'un acte héroïque, M. Varenne, M. Rioufrait qui répara l'église, et H. Colly jusqu'en 1893. Il liste ensuite les vicaires et les maires et termine cette partie par quelques informations sur le village et la population. La deuxième partie raconte la vie d'André Pontviane. L'auteur évoque sa naissance, sa famille, sa jeunesse et sa vocation de prêtre. À la Révolution, après quelques errements, il dut quitter sa paroisse et résider dans plusieurs communes avant son arrestation à Lestrade. Conduit au Puy, il y fut jugé et mis en prison avant d'être enfermé au fort du Hâ. L'auteur reproduit son interrogatoire et termine par des notes sur André Pontviane.

UNE COLLECTION
UNIQUE EN FRANCE
DE 2760 TITRES

15 TITRES SUR LA
HAUTE-LOIRE

Renseignements au
03 23 20 32 19

MONOGRAPHIE DE SOLINHAC-SOUS-ROCHE

Parce qu'il a lui-même été curé de Solignac-sous-Roche (Solin hac autrefois), Hippolyte Colly connaît très bien l'histoire de ce petit village, « quelques maisons dont le brillant lait de chaux contraste très heureusement avec le vert feuillage de superbes ormeaux ». Il en parle avec précision, ferveur et didactisme, rendant hommage aux hommes de foi qui l'ont précédé et rappelant la nécessité de toujours rester en alerte pour garantir la libre pratique de sa religion. Parmi ces hommes, il y a bien sûr saint Julien, martyr de Brioude, à qui l'église est dédiée. Ce soldat romain, basé à Vienne, dut fuir la persécution contre l'Église du Christ et prit la route pour ce lieu que l'on appelait à l'époque Brivas. Mais il ne put jamais atteindre son but et fut tué à Vincella, déclenchant une dévotion particulière chez de grands personnages, des papes et des rois qui accoururent sur son tombeau. L'église fut donc édifiée pour glorifier le passage en ces lieux du martyr mais aussi dans un but plus vaste : « Solemniac était, du reste, un endroit tellement plein de souvenirs du paganisme qu'il était heureux d'en chasser les derniers vestiges par un autel dédié au vrai Dieu et à son élu ». Hippolyte Colly nous raconte aussi l'action et le dévouement pour la paroisse d'hommes peut-être plus ordinaires mais qui ont su conforter la valeur de ce lieu de prières, pour qu'il conserve tout son pouvoir de rassemblement. Et dans les heures difficiles de la Révolution, les hommes d'église, en particulier, ont dû faire preuve d'un grand courage pour continuer à proclamer leur foi. L'abbé Pontviane en est un vif exemple. L'auteur nous raconte avec admiration la vie clandestine de ce prêtre insoumis qui attendait la nuit pour célébrer la messe ou administrer les sacrements. Mais il ne put résister longtemps et à l'heure de son arrestation, il ne conserva que « la paix de son âme, la fidélité à son Dieu ». En concluant son ouvrage, Hippolyte Colly lui donne tout son sens, en lançant un appel à la vigilance : « Aujourd'hui, comme en 1793, sous le couvert de la même enseigne, à la faveur des mêmes mensonges, les ennemis de Dieu travaillent à saper la foi dans les âmes ».

Réédition du livre intitulé *Monographie de Solinhac-sous-Roche et notice de M. André Pontviane, confesseur de la Foi, curé de cette paroisse, paru en 1902.*

Réf. 1173-2760. Format : 14 x 20. 78 pages. 10 € Parution : août 2008.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution
XX

Retrouvez
LE LIVRE D'HISTOIRE
sur Internet...
<http://www.histo.com>



Bulletin
de
souscription

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution août 2008
1173-2760

Nom

Adresse

.....

.....

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :

| | | |

Téléphone (obligatoire) :

.....

Signature :

.....

Je commande « MONOGRAPHIE DE SOLINHAC-SOUS-ROCHE » :

..... ex. au prix de 10 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5 €- 2 ex. 6 €- 3 ex. 7 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2008 (344 pages)

- 2 675 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

| |
|--|
| |
| |
| |
| |

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.